



Comité Toulon Provence Corse

Toulon, le 4 octobre 2018

FICHE DOCUMENTAIRE IFM n°8/18

Objet : Les enjeux de la Mer Caspienne

« La Caspienne, cette mer mystérieuse et sombre...»

(Arthur de Gobineau, *Nouvelles asiatiques*, 1876)

*
* *

La Mer Caspienne est célèbre pour son or noir, celui du caviar des esturgeons qui y abondent encore, mais aussi pour le volume impressionnant de ses réserves en pétrole et en gaz naturel. En ces temps perturbés quant à l'avenir des approvisionnements énergétiques mondiaux il était donc normal que nous nous y intéressions. Et cet intérêt vient d'être renforcé par l'annonce le 12 août dernier de la signature d'un accord qualifié d'historique entre les cinq nations riveraines visant à combler le vide juridique existant pour donner un statut légal à cette vaste étendue d'eau intérieure.

Géographie

Grand lac ou mer intérieure (l'eau y est salée : 12g/l, à comparer à la moyenne 35g/l des océans), la Caspienne reste la plus grande étendue d'eau continentale de notre terre. Située à l'ouest du Caucase, son nom rappellerait le nom des Caspi, anciens riverains scythes en provenance de Transcaucasie. Située près de 30 mètres au dessous du niveau de la mer et orientée nord-sud dans sa plus grande longueur, un peu plus de 1200 km, elle a une largeur moyenne de 300 km, tandis que sa profondeur atteint 1000 mètres dans sa partie sud. Les pays qui la bordent sont, du nord au sud, la Russie, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan, le Turkménistan et l'Iran.

La Caspienne est l'héritière d'une ancienne mer, reliée il y a environ 11 millions d'années à la Méditerranée par la Mer Noire et sans doute à l'Océan Arctique.

Aristote écrivait à son propos : « *Le lac situé sous le Caucase, et que ceux du pays appellent mer, est remarquable car plusieurs grands fleuves y déversent leurs eaux et il n'a point d'issue apparente. Il va se jeter par une voie souterraine dans un endroit du Pont [NDR : Le Pont Euxin, i.e. la Mer Noire] appelé les "profondeurs".* »

Divisée en deux bassins, celui du nord, peu salé dont la profondeur dépasse rarement 20 mètres et qui gèle en hiver, et celui du sud dont les profondeurs peuvent atteindre 1000 mètres et qui est plus riche en sel, la Caspienne reçoit les eaux de la Volga, de l'Oural et de la Kur (Sefid Roud). Grâce à la Volga, la Caspienne communique avec la Baltique et Saint Petersburg par la voie aménagée Volga - Baltique (ex-canal Mariinsk) depuis le XVIII^{ème} siècle et avec la Mer d'Azov et

la Mer Noire par le canal Don - Volga depuis 1952 (voir à ce propos la fiche n° 1.18 du 5 janvier 2018 : « Le pont et le détroit de Kertch »).



Rappelons les longueurs de côte dont dispose chaque état riverain : Kazakhstan 2320 km, Russie 1460 km, Turkménistan 1200 km, Iran 1146 km et Azerbaïdjan 825 km.

Historique

Anciennement appelée Mer d'Hyrcanie par les Grecs, la Caspienne était la mer des Khvalises pour les Russes ou la mer de Khazars pour les Arabes. Elle a été exploitée à partir du Moyen-âge par les Bulgares et les Khazars.

Dès l'Antiquité elle a représenté un espace stratégique naturel entre l'Orient et l'Occident, et de nombreuses civilisations sont écloses autour d'elle, dont seules subsistent aujourd'hui la russe et l'iranienne, ou plutôt la persane.

L'espace caspien, turcopersan jusqu'au milieu du XVI^{ème} siècle et la prise du Khanat d'Astrakan aux Tatars par les Russes du tsar Ivan le Terrible en 1556, va changer de maître et la relation russo-caspienne, qui conservera un caractère économique jusqu'à Pierre le Grand, va devenir militaire jusqu'à ce que les tsars imposent définitivement leur présence au XIX^{ème} siècle, évinçant l'Empire Ottoman et repoussant l'influence de la Perse à l'extrême sud de la mer.

Le pétrole d'Azerbaïdjan de la péninsule d'Apchéron et de Bakou deviendra un enjeu important dès la fin de ce XIX^{ème} siècle et marquera désormais la région, qui voit dès cette époque paraphés les premiers traités.

La Caspienne, espace stratégique désormais fragmenté par la présence de cinq états souverains sur ses rivages, a été très tôt la convoitise des grands empires (ottoman, persan, chinois, voire anglais), mais a finalement été, jusqu'à l'éclatement de l'URSS en 1991, stabilisée par son intégration dans l'Empire russe.

Aujourd'hui, l'enjeu principal de la région est lié à ses réserves énergétiques considérables, en gaz et en pétrole, et les nouveaux états (Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan) se trouvent exposés aux convoitises russes, iraniennes, turques, américaines, européennes et chinoises.

Economie

La Caspienne est, grâce aux compagnies de navigation qui y opèrent régulièrement, la voie de communication majeure entre la Russie, le Caucase, le Turkménistan et l'Iran.

Ses eaux sont très poissonneuses (notamment esturgeons « beluga », saumons, sterlets) et la pêche y est toujours largement pratiquée. La ville russe d'Astrakhan, à l'embouchure de la Volga, est renommée pour la qualité de son caviar, toutefois la ressource en esturgeons est désormais très menacée en raison de la pollution et du braconnage. Une convention-cadre, signée en novembre 2003 par les 5 pays riverains, vise à protéger l'environnement de la Caspienne.

L'enjeu juridique

Jusqu'en 1991 l'essentiel de la zone était contrôlé par l'URSS et pour une petite partie méridionale par l'Iran, la base juridique étant définie par le traité soviéto-iranien de 1921, conforté par celui de 1940, qui affirmait la Caspienne comme « *une mer soviétique et iranienne* ». L'éclatement de l'URSS a bouleversé la donne, mais jusqu'à ce jour aucun accord n'avait été conclu entre les cinq pays riverains et les eaux de la Caspienne n'étaient dotées d'aucun statut. Cette situation s'est révélée fort dommageable dès lors qu'il a été question d'exploitation des gisements énergétiques et d'acheminement des hydrocarbures. D'autant que certains des gisements se situent dans des zones contestées par deux ou plusieurs états riverains.

La première difficulté pour définir un statut juridique résidait dans la définition de cette gigantesque étendue d'eau : s'agissait-il d'une mer ou d'un lac ?

Dans le cas d'un lac, le droit international stipule que l'utilisation de la ressource se décide à l'unanimité des pays riverains et les richesses offshore sont réparties à parts égales. S'il s'agit d'une mer chaque riverain est libre d'exploiter comme il l'entend les ressources dans la zone qui lui est attribuée, en tous cas dans ses eaux territoriales, soit jusqu'à 12 nautiques (environ 22 km) du trait de côte.

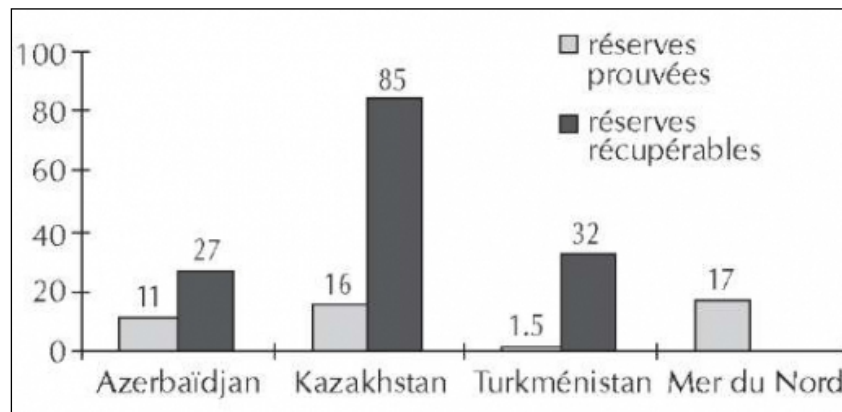
Bien entendu chaque état a milité pour le statut qui correspondait le mieux à ses intérêts. La Russie et l'Iran étaient à l'origine pour une option lac « aménagée », reconnaissant une zone territoriale souveraine étendue à 45 nautiques et une exploitation commune des eaux libres. Mais la position russe a sensiblement évolué avec la découverte de nouveaux champs d'hydrocarbures au large de ses côtes et l'option mer est devenue prioritaire, tandis que l'Iran a persisté. La Russie a ainsi rejoint l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan qui défendaient la thèse d'une mer fermée à laquelle s'applique le droit international de la mer régi par la Convention de Montego Bay de 1982. Le Turkménistan soutenait quant à lui une option lac et une partition de la Caspienne à parts égales, ce qui le plaçait avec l'Iran en position minoritaire.

Les enjeux pétroliers

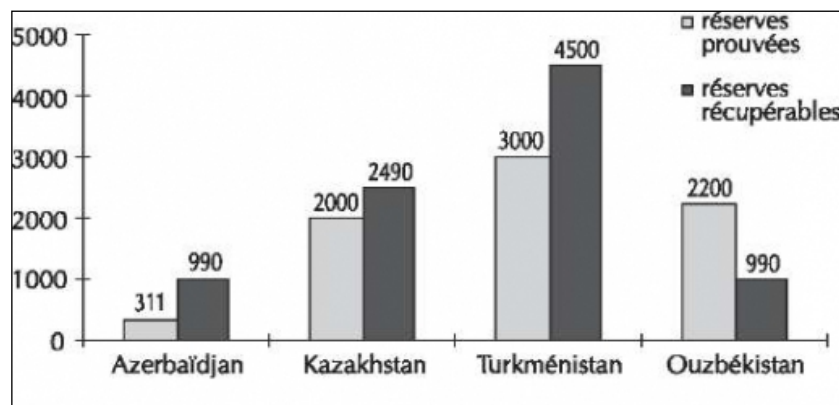
Le pétrole (2 à 6% des réserves mondiales) et le gaz (6 à 10%) sont devenus la source essentielle de revenus de la région. Il faut toutefois rester prudent sur l'importance de ces réserves, soit que les pays riverains aient tendance à les surévaluer pour attirer les capitaux étrangers, soit que les puissances majeures les surestiment pour justifier leur intérêt stratégique pour la région (ce qui a été le cas des Etats-Unis).

On peut estimer que ce n'est finalement qu'un retour aux sources historiques puisque les environs de Bakou étaient connus depuis l'Antiquité pour abriter le temple du feu (l'atashgah) où brûlait le feu éternel, qui consommait une source de méthane et de naphte située sous le temple.

Le pétrole sera exploité de manière intensive sur la péninsule d'Apchéron dès le milieu du XIX^{ème} siècle et Bakou deviendra, à l'époque du premier boom pétrolier en 1871, le premier producteur mondial de naphthe.



Réserves des gisements pétroliers caspiens hors OKIOC (en milliards de barils)
 Le consortium OKIOC, dirigé par Shell, regroupe également TotalElfina, ExxonMobil, BP Amoco, Statoil, ENI, British Gas, Phillips Petroleum, Japan Impex et Kazakhoil.



Réserves des gisements gaziers caspiens (en milliards de m³)

Les enjeux économiques sont de deux ordres: développement des gisements offshore et maîtrise des voies d'accès à la ressource.

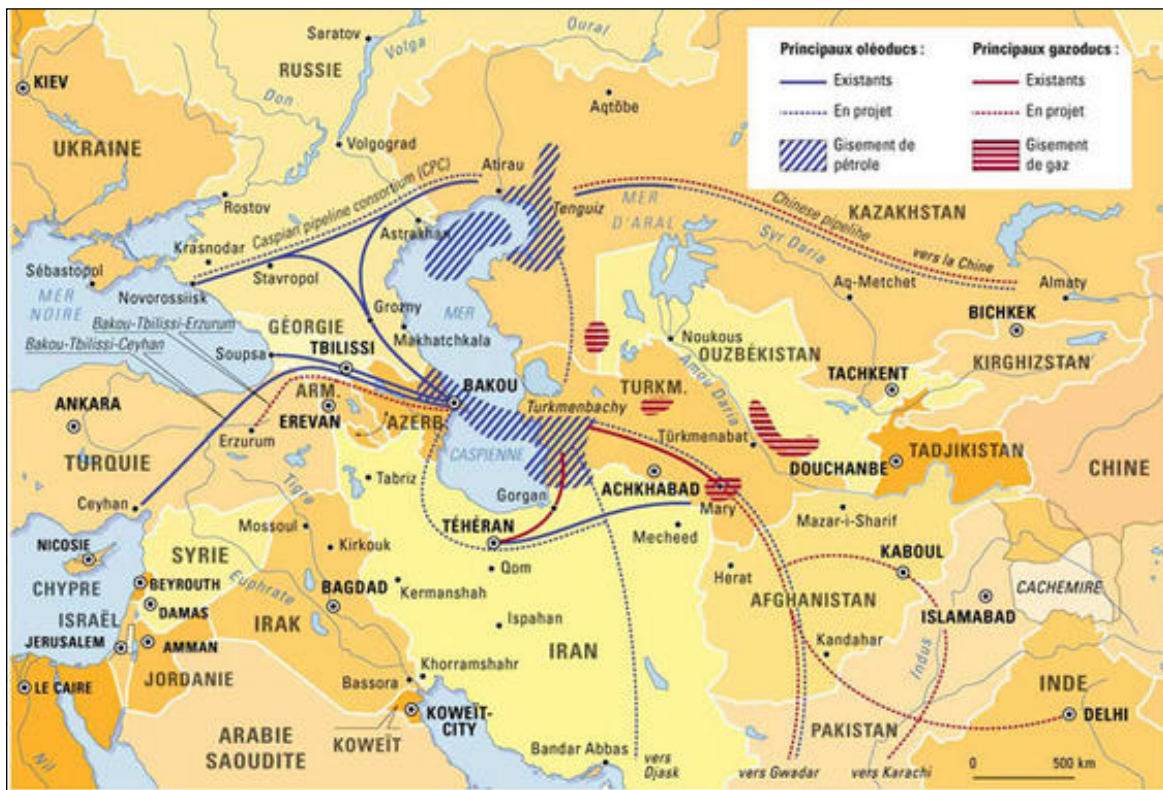
La demande mondiale en pétrole progresse d'un peu plus de 2% chaque année et pourrait atteindre 120 millions de barils/jour à l'horizon 2020, ce qui correspond à la production annuelle de la zone caspienne. La poursuite de la mise en exploitation des gisements a donc de beaux jours devant elle, sous réserve de surveiller avec attention cette mer intérieure, enclavée et de faible profondeur moyenne, ne serait-ce que pour protéger cet autre or noir, le caviar, importante source richesse pour les pays riverains.

Le problème de l'acheminement du pétrole et du gaz du producteur vers le client ou au moins le distributeur n'est pas simple car les oléoducs et gazoducs doivent traverser au moins un autre pays. La maîtrise de ces voies d'acheminement devient donc essentielle car elle conditionne la production et ses débouchés. Les rivalités ne feront que s'exacerber sauf à trouver un accord...

A cet égard, au plan géostratégique de la rentabilité de l'exploitation, la Turquie et la Géorgie jouent un rôle clé.

La Turquie, au carrefour Europe-Asie, est le seul lien terrestre entre la Caspienne et l'Europe, sauf à traverser le territoire russe. Il est aussi opportun de se souvenir qu'elle est membre de l'OTAN et qu'elle frappe à la porte de l'Union européenne.

La Géorgie présente un couloir de transit important vers l'ouest en direction de la Mer Noire puis de l'Europe, toujours en évitant la Russie, grâce à ses deux ports de Batoumi et Soupsa, concurrents du port russe de Novorossisk.



Oléoducs et gazoducs de la Caspienne

Un accord « historique »

Le 12 août de cette année, les représentants diplomatiques des cinq pays riverains de la Caspienne, réunis à Aktau au Kazakhstan pour étudier la définition d'un statut juridique particulier à cette vaste étendue d'eau - ni mer, ni lac -, sont parvenus, au terme de 20 années de négociations, à un accord que le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, a qualifié d'événement historique.

Le partage des fond marins de la Caspienne et de leurs ressources est effectif et désormais aucune puissance étrangère aux 5 riverains ne pourra y avoir de base ou de navire militaires. Les états côtiers se réservent donc le droit exclusif de garantir la sécurité dans la région. Cette dernière décision, essentielle aux yeux des russes et des iraniens, vise en priorité les Etats-Unis et l'OTAN, mais également la Chine.

Le Turkménistan et l'Azerbaïdjan vont pouvoir construire leur gazoduc et la Russie conserver son quasi monopole pour le transit du gaz turkmène.

Les conflits territoriaux qui émaillent la géopolitique de la région caspienne ne disparaîtront pas pour autant, mais les négociations devraient désormais se faire dans un cadre légal propice à plus de coopération. Si les frontières maritimes entre russes, kazakhes et azerbaïdjanais sont bien délimitées, un différent persiste entre l'Azerbaïdjan et ses voisins iraniens et turkmènes.

Il reste que cet accord, qui d'une certaine façon concrétise une domination de Moscou - qui en a été le catalyseur -, ne fait pas l'unanimité à Téhéran pour qui la région caspienne reste un

territoire appartenant à sa zone d'influence, qu'elle a perdu suite aux conquêtes de la Russie tsariste à partir du XVII^{ème} siècle.



Conclusion

Cet accord, qui met fin à un vide juridique qui s'était installé depuis la dissolution de l'URSS, constitue sans nul doute une avancée historique aux plans économique, politique, militaire et diplomatique, il faut lui souhaiter plein succès.

Il s'efforce d'organiser une région qui recèle des réserves énergétiques considérables - estimées à 50 milliards de barils d'hydrocarbures et 300.000 milliards de m³ de gaz naturel -, et devrait, au delà de considérations économiques et militaires, permettre la préservation d'une diversité écologique très menacée à ce jour. Les populations d'esturgeons « belouga », notamment, pourraient se développer grâce à un régime de quotas clairs et appliqués par les riverains.

Deux remarques viennent à l'esprit :

- La Russie, si elle a du faire quelques concessions, a fait preuve de persévérance et a eu le mérite de débloquer la situation. Elle en sort grandie au plan diplomatique.
- L'Iran a sans doute été poussée par les difficultés engendrées par les sanctions américaines à rechercher une solution pour améliorer la coopération avec ses proches voisins, notamment l'Azerbaïdjan.

Cette situation nouvelle pourrait enfin voir resurgir l'ancienne idée d'un canal - Alexandre le Grand y aurait songé - qui relierait la Caspienne au golfe Persique et la mer d'Oman en traversant l'Iran du nord au sud. Un tel itinéraire, long d'environ 1500 km, est sans doute préférable et surtout plus aisément réalisable qu'un trajet plus à l'ouest - de 950 km - qui obligerait à passer par une altitude de 1800 mètres...

Le projet est ambitieux mais l'idée reste séduisante d'une voie navigable sur un seul territoire, ce qui présente un avantage sécuritaire indéniable. Un tel canal, concurrent direct de Suez, offrirait à la Russie un accès direct à l'océan Indien. Son coût est estimé à ce jour à 7 milliards de dollars, mais les commanditaires ne devraient pas manquer, la Russie bien sûr et les autres riverains de la Caspienne, mais aussi - et surtout ? - la Chine, qui y trouverait sans aucun doute un intérêt majeur pour la réalisation de son grand projet de « Route de la Soie ».